***DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE DU 18 JUIN 2020 AU 7 MARS 2022***

**Deux fillettes violées en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

En date du 19 juin 2020, sur la colline Butara, commune Bukinanyana, province Cibitoke, A.N, âgée de 14 ans et J.K, âgée de 15 ans, toutes élèves de la 7ème année à l'ECOFO Butara, ont été violées par Jean Ndinzemeshi et Claude Nsabimana, tous commerçants et membres du parti CNDD-FDD, résidants sur cette colline. Selon des sources sur place, les victimes ont été violées dans la maison de Claude Nsabimana et ont été appréhendés en flagrant délit par des habitants de la localité. Selon les mêmes sources, les victimes ont été transférées à une structure sanitaire proche de cette commune. Les auteurs présumés n'ont pas été inquiétés.

**Une femme violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juin 2020 indique que le soir du 29 mars 2020, sur la colline Nyaburondwe, commune Butaganzwa, province Ruyigi, E.S a été violée par des Imbonerakure dont Térence Ndayikeza, chef de ces Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime a porté plainte auprès de l'OPJ mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

**Une fille violée en commune Giteranyi, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juin 2020 indique qu'en date du 19 mai 2020, vers le soir, sur la colline Gakoni, zone Tura, comune Giteranyi, province Muyinga, S.N., âgée de 14 ans, a été violée par Daniel Nkurunziza, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il l'a détournée vers une brousse lorsqu'elle allait puiser de l'eau à la source fontaine. Selon les mêmes sources, les parents et voisins ont arrêté le présumé auteur et l'ont remis à la police qui l'a conduit au cachot de la PJ à Muyinga. Un dossier a été ouvert au parquet et les preuves médicales avaient été présentées mais il a été libéré après un mois par le Procureur de la République à Muyinga Vincent Uwitonze.

LIGUE ITEKA

**Une femme agressée sexuellement en commune et province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juillet 2020 indique qu'en date du 26 juin 2020, vers 21 heures, sur la sous-colline Bukangara, colline Siza, zone Gisenyi, commune et province Makamba, Jacqueline Kabura, âgée d'environ 48 ans, a été blessée au niveau de son sexe et du front à l'aide d'une scie par Pascal Ndabarushimana, voisin de cette victime, menuisier. Selon des sources sur place, cette victime a été immédiatement évacuée vers l'hôpital Makamba. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Makamba, en date du 29 juin 2020.

**Une femme violée en commune et province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2020 indique qu'en date du 22 juin 2020, sur la colline Siza, zone Gisenyi, commune et province Makamba, A. N. a été violée dans son champ de patates douce par Antoine Minani. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police de Makamba.

**Une fillette violée en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juin 2020 indique qu'en date du 23 juin 2020, sur la colline Mirinzi, commune et province Muramvya, C. M., âgée de 3 ans, a été violée dans un champ de manioc par Yves Nishimwe, âgé de 22 ans, résidant sur cette colline, originaire de la zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 24 juin 2020 et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 3 juillet 2020.

**Deux fillettes violées en commune Kiganda, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juin 2020 indique qu'en date du 26 juin 2020, sur la colline Musongati, commune Kiganda, province Muramvya, L.B., âgée de 3 ans et sa grande sœur A.I., âgée de 5 ans, ont été violées par Lionel Irankunda, élève, âgé de 17 ans, neveu du père des victimes, originaire de cette colline et Aaron Ndayishimiye, âgé de 15 ans, originaire de la colline Gikomero, commune Rango, province Kayanza. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont été arrêtés en date du 27 juin 2020 et détenus au cachot de la brigade de Kiganda.

**Une fille violée en commune Gihanga, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 3 juillet 2020, sur la colline Ndava-Busongo, commune Gihanga, province Bubanza, A.N, âgée de 17 ans, a été violée par Lambert Bizimana, âgé de 18 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a appelé la victime dans une maison en chantier et il l'a violée. Selon les mêmes sources, Lambert Bizimana a été arrêté et conduit au commissariat communal de police à Gihanga puis transféré à la prison de Bubanza.

**Une fillette violée en commune Gihanga, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 12 juillet 2020, sur la colline et commune Gihanga, province Bubanza, J.P.N, âgée de 6 ans, a été

LIGUE ITEKA

violée par Claude Irankunda, travailleur domestique, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, la victime était allée à la maison où l'auteur présumé travaillait puis elle a été prise par force. La victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza et l'auteur présumé a été arrêté.

**Une femme blessée en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 20 juillet 2020, sur la colline, zone et commune Bukemba, province Rutana, Violette Kamikazi a été blessée à l'aide d'une machette au niveau de la tête, du cou et des bras par son mari Gordien Nimbona. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée d'infidélité. Après ce forfait, ce présumé auteur s'est rendu directement au poste de police de Bukemba pour rapporter les faits et il a été détenu. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital de Rutana par ses voisins pour y bénéficier des soins médicaux.

**Une personne violée en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juillet 2020 indique qu'en date du 25 juillet 2020, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, C.M, âgée de 9 ans, originaire de cette même colline, a été violée par un homme, âgé de 20 ans de la même localité. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a demandé à la victime de lui montrer le chemin allant à la rivière et il l'a violée par après dans une brousse tout près de cette rivière. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a pris le large après l'acte tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

**Une femme blessée en commune Vumbi, province Kirundo**

En date du 29 juillet 2020, vers 19 heures, sur la colline Canika, commune Vumbi, province Kirundo, la nommée Batamuriza, épouse du nommé Mbwenu, a été coupée une partie de l'oreille par son époux. Selon des sources sur place, cet incident a eu lieu suite aux disputes survenues après que la victime ait vendu une poule à l'insu du chef de ménage. Selon les mêmes sources, cette victime a été soignée au CDS Nyamisagara tandis que le chef de ménage a été arrêté des policiers et détenu au cachot communal de Vumbi.

**Une femme battue et blessée en commune et province Rutana**

En date du 8 août 2020, vers 19 heures, sur la colline Rutana, commune et province Rutana, Concilie Niyonzima a été battue et blessée au niveau de la tête et de la bouche par son mari Pontien Ndyabayingwa, l'accusant de concubinage. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rutana pour bénéficier des soins médicaux. Le présumé auteur a fui le lieu.

**Une femme battue en commune et province Kayanza**

En date du 5 août 2020, la nuit, sur la sous-colline Ruhisha, colline Kirema, commune et province Kayanza, Floride Nshimirimana, âgée de 27 ans a été tabassé et blessé au niveau du nez par son mari, Fulgence Ndayungeko, chauffeur. Selon des sources sur place, son mari l'avait envoyé acheter de la bière dans une boutique pour un visiteur et le boutiquier ne lui a pas remis la totalité de la somme parce qu'elle avait acheté de la bière sans avoir de bouteille vide. Revenue à la maison, son mari lui a demandé de lui remettre l'argent et lorsqu'il a constaté qu'il manquait 500 Fbu, il lui a exigé de retourner à la boutique pour qu'on lui donne la totalité. Comme la boutique était déjà fermée, et Floride n'a pas pu avoir cette somme. Son mari s'est

LIGUE ITEKA

mis à la tabasser et leur voisine est intervenue puis l'a conduite à l'hôpital de Kayanza car elle était dans un état critique.

**Deux fillettes violées en commune Kiganda, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 août 2020 indique qu'en date du 1er août 2020, sur la colline Ruvumu, commune Kiganda, province Muramvya, Jean-Paul Niyubahwe, âgé de 13 ans, originaire de la colline Matyazo de la même commune, berger sur la colline Ruvumu, a violé A.M.R. I., âgée de 6 ans et A.B. I, âgée de 5 ans, dans sa chambre. Selon des sources sur place, le présumé auteur travaillait chez les parents de ces enfants.

**Une fillette violée en commune Mabayi, province Cibitoke**

En date du 19 août 2020, vers 8 heures, sur la colline Kabere, zone et commune Mabayi, province Cibitoke, A. H, âgée de 16 ans a été violé par Salvator Niyibigira, âgé de 46 ans, infirmier à l'hôpital de Mabayi. Selon des sources sur place, le forfait a été commis dans un champ de manioc et ils y ont passé toute une nuit. Selon les mêmes sources, Salvator Niyibigira est récidiviste de cette même infraction parce qu'au cours de ces 2 ans derniers, il avait eu 3 mutations disciplinaires accusé de tentative de faire des rapports sexuels par force avec les patientes pendant la garde de nuit. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cibitoke.

**Une fillette violée en commune Rutegama province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2020 indique qu'en date du 29 juillet 2020 sur la colline Bubanda, commune Rutegama, province Muramvya, N.I âgée de 4 ans a été violée par Olivier Nteturuye, âgé de 15 ans, fils de Simbarakiye et de Nzeyimana, originaire de la colline Nyamitwenzi commune Rutegama et domestique chez le père de la victime.

**Une femme blessée par son mari en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 18 août 2020, vers 20 heures, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Béatrice, âgée de 50 ans, membre du parti CNDD-FDD a été blessée sur le front à l'aide d'une lance par son mari Gaspard Bunati, âgé de 71 ans, aussi membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le mari a accusé sa femme de non-respect étant donné qu'elle n'avait pas préparé un bon repas ce soir-là. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par ses voisins au CDS Buhiga où elle a été hospitalisée. Le présumé auteur a été arrêté par la police puis conduit au cachot communal de la police à Buhiga mais par après il a été relâché pour être garde malade de sa femme.

**Une personne violée en commune et province Kayanza**

En date du 22 août 2020, au centre de Kayanza, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, M.N., âgée de 15 ans, résidant sur la colline Muhweza, a été violée par Tharcisse Ndayishimiye, résidant sur la colline Musave de la même commune. Selon des sources sur place, le présumé auteur a pris le panier que la victime portait sur sa tête et l'a conduite par force dans une maison non habitée qui servait de magasin. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police à Kayanza en date du 23 août 2020.

LIGUE ITEKA

**Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 26 août 2020, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Evelyne alias Maman Ange a été battue nue et piétinée au niveau de la tête par son mari Gélase Nsengiyumva, secrétaire communal et Imbonerakure. Selon des sources sur place, cette victime a été accusée d'avoir plaidé pour son enfant de 3 ans qui venait d'être battu aussi avec un gros bâton par Gélase l'accusant de lui avoir volé de l'argent. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par ses voisins et l'ont conduite au CDS Bugenyuzi lorsqu'elle saignait. Le présume auteur qui est resté libre récidive dans ses actes de violences contre sa femme.

**Une élève violée en commune Gisuru, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 15 septembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Kabuyenge, commune Gisuru, province Ruyigi, Fanuel Keshimana, préfet des études au Lycée communal Kabuyenge, a violé V.N., élève finaliste en science, audit Lycée. Selon des sources sur place, il a été surpris par un membre du corps enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux et l'expertise médicale a confirmé la commission de l'acte tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers de Kabuyenge. En date du 16 septembre 2020, lors d'un procès de flagrance, le TGI de Ruyigi a condamné Fanuel à une peine de 25 ans de SP.province Ruyigi, Fanuel Keshimana, préfet des études au Lycée communal Kabuyenge, a violé V.N., élève finaliste en science, audit Lycée. Selon des sources sur place, il a été surpris par un membre du corps enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux et l'expertise médicale a confirmé la commission de l'acte tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers de Kabuyenge. En date du 16 septembre 2020, lors d'un procès de flagrance, le TGI de Ruyigi a condamné Fanuel à une peine de 25 ans de SP.

**Une femme violée en commune et province Bubanza**

En date du 7 septembre 2020, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Giko, colline Shari I, commune et province Bubanza, V., âgée de 24 ans, veuve, a été violée par des hommes armés non identifiés à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été transportée au centre Seruka, le matin du 8 septembre 2020, pour des soins appropriés. Selon les mêmes sources, sur cette colline, ces hommes armés se sont introduits dans 7 ménages des veuves où ils ont volé des téléphones et de l'argent.

**Une femme battue et blessée en commune Buhiga, province Karuzi**

Dans la nuit du 9 septembre 2020, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Anicet Citegetse, Imbonerakure, âgé de 33 ans, a battu sa femme Marie Claire Iranzi, âgée de 24 ans. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au front et sa tête présentait des gonflements. Elle a été conduite à l'hôpital de Buhiga où elle est hospitalisée. Selon les mêmes sources, il l'a battue quand elle était en train de l'accuser de vagabondage sexuel. L'auteur a été arrêté par la police est incarcéré au cachot communal de la police à Buhiga en date du 10 septembre 2020, vers 12 heures, mais il a été relâché le lendemain vers 15 heures.

LIGUE ITEKA

**Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 9 septembre 2020, vers 18 heures, sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Rose Nzeyimana, âgé de 27 ans, a été battue sur tout le corps à l'aide d'un gros bâton par son mari Fridolin Habarugira, âgé de 35 ans, enseignant. Selon des sources sur place, la victime a été secourue par ses voisins qui l'ont conduite au CDS Buhiga avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de Buhiga. Selon les mêmes sources, le mobile de cette attaque est que sa femme avait travaillé à la CECI et avait mandaté son mari pour pouvoir lui ramener son salaire en date du 2 septembre 2020 car elle était malade, mais ce dernier ne lui a pas remis son argent. Quand elle lui a demandé de lui remettre son argent, il l'a injuriée en l'attaquant à coups de bâton.

**Une fille violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

En date du 14 septembre 2020, vers 9 heures, sur la colline Jenda rural, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, A.B., travailleuse domestique, a été violée à la maison par le nommé Ndikumana, gardien de vaches, Imbonerakure de ladite colline. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure qui gardait les vaches est rentré à la maison pour violer cette victime quand leurs patrons étaient au travail. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et les voisins qui sont vite intervenus l'ont conduite à l'hôpital de Jenda tandis que le présumé auteur a pris fuite. L'expertise médicale a confirmé l'acte du viol.

**Deux personnes violées en commune Kabarore, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 11 juillet 2020, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, deux jeunes filles Y.K., âgée de 4 ans et sa grande sœur, C. U., âgée de 8 ans, résidents sur la colline Rukere, de la même commune, ont été violées par Innocent Conayisavye, âgé de 15 ans, leur domestique. Selon des sources sur place, les parents des enfants l'ont appris en date du 30 août 2020 grâce aux dénonciations du présumé auteur par un enfant des voisins et ont emmené leurs filles à l'hôpital de Kayanza pour l'expertise médicale. Selon les mêmes sources, ces parents ont décidé de chasser Innocent de leur maison.

**Une fille violée en commune Marangara, province Ngozi**

En date du 28 septembre 2020, vers 11 heures, sur la colline Kigufi, commune Marangara, province Ngozi, S.I., âgée de 13 ans, a été violée par son voisin Daniel Nsengiyumva, âgé de 24 ans, père de 2 enfants. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est introduit à la maison lorsque les parents n'étaient pas là et il lui a offert 500 fbu pour la violer. Selon les mêmes sources, le CDS Kigufi a reçu la victime et l'a transféré à l'hôpital de Kiremba pour des soins médicaux. Le soir du même jour, le présumé auteur a été arrêté par les voisins et le lendemain matin, des policiers l'ont conduit au cachot communal de police à Marangara.

**Une fille violée en commune et province Muyinga**

En date du 25 septembre 2020, sur la colline Mukoni, commune et province Muyinga, D. I., âgée de 4 ans, a été violée par Abdallah Ntakimazi, âgé de 70 ans, agriculteur de cette localité. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été surpris chez lui par les voisins qui cherchaient la fille et ils ont alerté la police qui est venu l'arrêter avec un mandat du procureur. Selon des

LIGUE ITEKA

sources policières, il a commis ce viol en vue de maintenir et d'augmenter ses richesses comme l'ont recommandé ses sorciers. Il a été arrêté et détenu au cachot de la PJ à Muyinga.

**Une femme blessée par son mari en commune et province Kayanza**

En date du 23 septembre 2020, sur la sous-colline Gasura, colline Kinga, commune et province Kayanza, Célenie Maniratunga, originaire de la même sous-colline a été blessée chez elle à l'aide d'une petite houe au niveau de la tête par son mari, Benoît. Selon des sources sur place, les deux conjoints avaient passé la journée ensemble à partager de la bière de sorgho dans un bistrot dénommé « Chez Nagasaro». Selon les mêmes sources, pour rentrer, la victime a été laissée par son mari l'accusant de traîner en cours de chemin alors qu'elle accompagnait une voisine en état d'ébriété. A son arrivée, Célenie a reçu ce coup sur la tête de la part de son mari et elle a été conduite au CDS Muhweza avant d'être transférée à l'hôpital de Kayanza.

**Une fillette violée en commune Kibago, Province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2020 indique qu'en date du 26 novembre 2020, sur la colline Mbizi, zone et commune Kibago, province Makamba, F.I, âgée de 9 ans, a été violée par Ferdinand Nizigiyimana, âgé de 27ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a menacé de tuer la victime en cas de révélation du crime. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été détenu au cachot du commissariat communal de Kibago.

**Une fille violée en commune et province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 novembre 2020 indique qu'en date du 23 septembre 2020, dans la maison de son père sise au centre Ruyigi, la surnommée J., a été violée par son père du nom de Tharcisse Karugendo, commerçant, originaire de Kwisumo, zone Bwagiriza, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et condamné à 25 ans de prison ferme. Selon les mêmes sources, il a été détenu au cachot de la police de Ruyigi avant d'être transféré à la prison centrale de Ruyigi.

**Une fille violée en commune et province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 novembre 2020 indique qu'en date du 28 novembre 2020, au quartier Gasanda, commune et province Ruyigi, D.I, une jeune fille de moins de 15 ans, travailleuse domestique a été violée par Joseph, son employeur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été détenu à la prison centrale de Ruyigi.

**Une personne violée en commune et province Makamba**

En date du 5 décembre 2020, vers 8 heures, au quartier Swahili, 3ème avenue, A.K.N, âgé de 11 ans, a été violé par Niyukuri Dorine, âgée de 20 ans, originaire de la colline Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources, la victime présentait des signes du viol au niveau de son sexe. Le présumé auteur a été détenu au cachot du commissariat com munal de Makamba.

**Une femme battue en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er décembre 2020 indique que dans la soirée du 28 novembre 2020, sur la colline Gitwa, zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, Anésie Banyihishako, une quinquagénaire, a été blessée par son mari Boniface

LIGUE ITEKA

Ntahimpera, membre influent du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le couple avait passé la journée ensemble en partageant la bière. Arrivés à leur domicile, leur fils leur a dit qu'on lui avait volé son poste de radio et Boniface a avoué, après une longue discussion, qu'il l'avait vendu. Furieuse, Anésie a dit à son mari qu'il avait mal agi. En réaction, son mari l'a tabassée et Anésie s'est enfuie en courant. Il lui a lancé une grosse pierre qui l'a grièvement blessée au niveau du visage. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kaburiri de la même commune pour bénéficier des soins médicaux avant d'être transférée à l'Hôpital Kayanza. Le présumé auteur reste toujours libre.

**Une femme blessée en commune Muruta, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er décembre 2020 indique que dans la nuit du 29 novembre 2020, sur la colline Nyakibari, commune Muruta, province Kayanza, Ferdinatte Nyandwi a été tabassée à coups de hache par son mari Barnabé Minani. Selon des sources sur place, la famille partageait le repas quand Barnabé en état d'ébriété a renversé l'assiette contenant le repas sur le feu et il s'est éteint. Tentant de le rallumer, son mari a pris une hache et l'a frappée au niveau des reins et est sorti de la maison. Selon les mêmes sources, la victime et ses enfants ont crié au secours et son époux est revenu avec la même hache et l'a frappée au niveau du bras. Le présumé auteur a pris le large et la victime a été évacuée au CDS Muruta pour des soins médicaux.

**Une femme blessée en commune Tangara, province Ngozi**

En date du 7 décembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Kananira, commune Tangara, province Ngozi, la nommée Nihoreraho, âgée de 25 ans, a été blessée au niveau de la tête par son mari Ngendakumana, âgé de 38 ans. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot communal de la police en date du 8 décembre 2020 pour des raisons d'enquête.

**Une personne blessée en commune Ntega, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 13 décembre 2020, sur la colline Mihigo, commune Ntega, province Kirundo, Antoine Macumi a blessé sa femme nommée Nyabenda à l'aide d'une machette au niveau de la tête à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir des relations extraconjugales. Cette femme a été conduite au CDS Ntega et le présumé auteur a pris le large.

**Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 16 décembre 2020, vers 2 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Mariam Ndihokubwayo, âgée de 48 ans, a été ligotée les bras puis battue à coups de pieds et de poings par son mari, Souleymane Ndayisenga, âgé de 54 ans, polygame. Selon des sources sur place, la victime demandait pourquoi son mari avait vendu une propriété familiale sise sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, sans son consentement. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et incarcéré au cachot de la police à Buhiga.

LIGUE ITEKA

**Une personne violée en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 26 novembre 2020, près d'un hôtel communément appelé chez Enzo, sur la colline Mpehe, zone Bugarama, commune et province Muramvya, S., aliénée mentale, a été violée par Eric Ndayishimiye, originaire de la colline Gishubi, zone Ryarusera, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, la vitime rentrait chez elle quand elle a été interceptée par Eric. Le présumé a été arrêté et incarcéré à la prison de Muramvya en date du 18 décembre 2020.

**Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 7 décembre 2020, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, M.N, élève, âgée de 15 ans, a été violée par Jean Claude Ndayisaba, cultivateur, en complicité avec Aimable Irakoze qui a empêché la victime de crier en lui fermant la bouche. Selon des sources sur place, Jean Claude et son complice ont été détenus à la brigade de Muramvya puis transférés à la prison de Muramvya, en date du 18 décembre 2020.

**Une personne violée en commune Songa, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 décembre 2020 indique que dans la nuit du 19 décembre 2020, dans un bistrot situé sur la colline Ruvumvu, au chef-lieu de la commune Songa, province Bururi, S.N., âgée de 20 ans, originaire de la colline Jenda, commune Songa, a été violée par son patron Elvis Arakaza, OPJ, propriétaire de ce bistrot, armé d'un couteau. Selon des sources sur place, la victime a été violée toute la nuit. Selon les mêmes sources, les parents de cette victime ont porté plainte chez l'administrateur communal de Songa et au parquet de Bururi. Elvis a été arrêté par des policiers du parquet et l'ont conduit au cachot du commissariat de police à Bururi. La victime a été conduite à l'hôpital de Matana le lendemain pour y bénéficier des soins médicaux.

**Une femme battue en commune Busiga, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 décembre 2020 indique qu'en date du 20 décembre 2020, sur la sous-colline Rubindi, colline Kinyami, commune Busiga, province Ngozi, Eliane Nyandwi, âgée de 23 ans, a été tabassée par son mari, David Mugisha, à l'aide des coups de pied, de poings et des gifles. Selon des sources sur place, la victime avait demandé de l'argent plusieurs fois à son mari pour acheter de l'engrais chimique pour ses cultures mais il faisait la sourde oreille. Selon les mêmes sources, à cette même date, son mari lui avait donné de l'argent pour aller acheter des vivres au marché mais Eliane a acheté 1 kg d'engrais chimique avec l'argent qui restait, ce qui a entraîné la colère à son mari. La victime a été conduite au CDS de Kinyami et le lendemain, elle a été transférée à l'hôpital de Kayanza pour y bénéficier des traitements médicaux.

**Une personne blessée en commune et province Rutana**

En date du 23 décembre 2020, sur la sous-colline Mikurira, colline, commune et province Rutana, Jean Ndayongeje, âgé de 46 ans, a été blessé au niveau du visage, tout près de l'œil à l'aide d'une machette par son épouse Claudette Niyokindi, âgée de 39 ans. Selon des sources sur

LIGUE ITEKA

place, Claudette avait l'habitude de rentrer la nuit vers 21 heures et à cette date elle est rentrée vers 22 heures. Son mari lui a demandé pourquoi elle est rentrée tard et Claudette l'a attaqué. Cette victime a été vite conduite à l'hôpital de Rutana tandis que Claudette a été conduite au cachot du poste de police de Rutana.

**Une fille violée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2020 indique qu'en date du 1er novembre 2020, vers 23 heures, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, N.N., âgée de 17 ans, travailleuse domestique sur la colline et zone Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, a été violée par APC2 Cyriaque Bivakumana, policier du commissariat communal de Rugombo. Selon des sources sur place, la victime était détenue depuis le 30 octobre 2020 au cachot du poste communal de police à Rugombo, accusée d'avoir volé des biens de son employeur. Selon les mêmes sources, la victime a été sortie de ce cachot par APC2 Cyriaque Bivakumana qui l'a violée et ce dernier a été surpris en flagrant délit par d'autres policiers. Le présumé auteur a été arrêté puis conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cibitoke et la victime a été conduite vers une structure sanitaire de Cibitoke.

**Une élève violée en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 5 novembre 2020, vers 13 heures, sur la sous-colline Sagara, colline et zone Mubaragaza, commune Mutumba, province Karuzi, une élève de l'ECOFO Mubaragaza, a été violée par Jean Marie Vianney Nduwarugira, enseignant de cette école. Selon des sources sur place, ce dernier a été appréhendé en flagrant délit dans sa maison par ses voisins et ils l'ont arrêté et remis à la police qui l'a conduit au parquet de Karuzi. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a avoué les faits et il a été conduit au cachot du commissariat provincial de police de Karuzi en attendant le procès.

**Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2020 indique qu'en date du 15 octobre 2020, sur la colline Gikonge, commune Bukeye, province Muramvya, F.I, âgée de 9 ans, a été violée par Vianney Niyonsaba, âgé de 27 ans, son voisin. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est introduit chez la victime qui revenait de l'école. La victime a crié puis les voisins lui ont porté secours et ont arrêté le présumé auteur. Il a été détenu au cachot communal de Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya.

**Une fillette violée en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2020 indique qu'en date du 29 octobre 2020, au sous-quartier Kigwati, colline, commune et province Muramvya, A.A.I, âgée de 6 ans, a été violée par Hervé Niyonkuru, âgé de 16 ans, travailleur domestique chez les parents de la victime et originaire de la colline Masango, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, elle a été violée dans la chambre du présumé auteur. Ce dernier l'avait mentie qu'il voulait lui prêter son téléphone pour des jeux. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été surpris par le frère de la victime. Le présumé auteur a été arrêté le même jour puis transféré au parquet de Muramvya le 5 novembre 2020.

LIGUE ITEKA

**Une fillette violée en commune et province Rutana**

En date du 5 novembre 2020, vers 10 heures, au quartier Majambere I, commune et province Rutana, C.B.I., âgée de 7 ans, a été violée à la maison par Yvan Ndikuriyo, travailleur domestique chez les parents de la victime. Selon des sources sur place, le père de la victime est revenu du service et a trouvé sa fillette en train de pleurer et cette dernière lui a raconté ce qui lui est arrivé. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour y bénéficier des soins tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police de Rutana.

**Une élève violée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 9 novembre 2020, vers 11 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, D. I, âgée de 17 ans, élève au Lycée communal Buhiga, a été violée par Berchmans Nkerandanga, âgé de 50 ans, enseignant à l'ECOFO Karunyinya de la même commune. Selon des sources sur place, les voisins ont surpris cet enseignant dans une brousse située près du Lycée communal Buhiga avec cette fille et ont appelé deux Imbonerakure, Robert alias Bob Marley et Elysée, qui ont négocié pour qu'il leur donne une somme d'argent mais en vain. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont alerté la police qui l'a conduit au cachot de la commune Buhiga, vers 23 heures. La victime a été conduite à l'hôpital Buhiga pour des tests et les résultats ont confirmé que l'acte a eu lieu. Le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial.

**Une fille violée en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 20 novembre 2020, vers 16 heures, sur la colline Mugu, zone et commune Vugizo, province Makamba, V.Y, âgée de 16 ans, a été violée par Alexis Nirema, âgé de 30 ans, marié et père de deux enfants. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Vugizo.

**Une fille violée en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 20 novembre 2020, sur la colline Rimbo, zone Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, G.I, âgée de 15 ans, résidant sur cette même colline, a été violée par Joseph Murera résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris le large après ce forfait.

**Une femme blessée en commune Ntega, province Kirundo**

Dans la nuit du 28 novembre 2020, vers 23 heures, sur la sous-colline Buvyukana, colline Gisitwe, zone et commune Ntega, province Kirundo, Boniface Minani, âgé de 47 ans, père de 5 enfants, a blessé à coups de couteaux Confidence Kamariza, son épouse, âgée de 35 ans, au niveau du cou et de la gorge. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est rendu directement au commissariat communal de police pour déclarer le crime qu'il venait de commettre. Selon les mêmes sources, il a été détenu au cachot dudit commissariat tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférée à l'hôpital de Ngozi, en date du 29 novembre 2020.

LIGUE ITEKA

**Deux fillettes violées en commune Kabarore, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 11 juillet 2020, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, deux jeunes filles Y.K., âgée de 4 ans et sa grande sœur, C. U., âgée de 8 ans, résidents sur la colline Rukere, de la même commune, ont été violées par Innocent Conayisavye, âgé de 15 ans, leur domestique. Selon des sources sur place, les parents des enfants l'ont appris en date du 30 août 2020 grâce aux dénonciations du présumé auteur par un enfant des voisins et ont emmené leurs filles à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, ces parents ont décidé de chasser Innocent du travail.

**Une élève violée en commune Gisuru, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 30 septembre 2020 indique qu'en date du 15 septembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Kabuyenge, commune Gisuru, province Ruyigi, Fanuel Keshimana, préfet des études au Lycée communal Kabuyenge, a violé V.N., élève finaliste en science, audit Lycée. Selon des sources sur place, il a été surpris par un membre du corps enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital pour des soins médicaux et l'expertise médicale a confirmé la commission de l'acte tandis que le présumé auteur a été arrêté par des policiers de Kabuyenge. En date du 16 septembre 2020, lors d'un procès de flagrance, le TGI de Ruyigi a condamné Fanuel à une peine de 25 ans de SP.

**Une fille violée en commune Marangara, province Ngozi**

En date du 28 septembre 2020, vers 11 heures, sur la colline Kigufi, commune Marangara, province Ngozi, S.I., âgée de 13 ans, a été violée par son voisin Daniel Nsengiyumva, âgé de 24 ans, père de 2 enfants. Selon des sources sur place, le présumé auteur s'est introduit à la maison de la victime lorsque les parents n'étaient pas là et il lui a offert 500 fbu pour la violer. Selon les mêmes sources, le CDS 7 Kigufi a reçu la victime et l'a transférée à l'hôpital de Kiremba pour des soins médicaux. Le soir du même jour, le présumé auteur a été arrêté par des voisins et le lendemain matin, des policiers l'ont conduit au cachot communal de police à Marangara.

**Une fillette violée en commune et province Muyinga**

En date du 25 septembre 2020, sur la colline Mukoni, commune et province Muyinga, D. I., âgée de 4 ans, a été violée par Abdallah Ntakimazi, âgé de 70 ans, cultivateur de cette localité. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été surpris chez lui par des voisins qui cherchaient la fille et ils ont alerté la police qui est venue l'arrêter avec un mandat du procureur et l'ont mis au cachot de la PJ à Muyinga. Selon des sources policières, le présumé auteur a commis ce viol en vue de maintenir et d'augmenter ses richesses comme l'ont recommandé ses sorciers.

**Une femme blessée par son mari en commune et province Kayanza**

En date du 23 septembre 2020, sur la sous-colline Gasura, colline Kinga, commune et province Kayanza, Célenie Maniratunga, originaire de la même sous-colline, a été blessée chez elle à l'aide d'une petite houe au niveau de la tête par son mari, Benoît. Selon des sources sur place, les deux conjoints avaient passé la journée ensemble à partager de la bière de sorgho dans un bistrot dénommé « chez Nagasaro». Selon les mêmes sources, pour rentrer, la victime a été laissée par son mari l'accusant de traîner en cours de chemin alors qu'elle accompagnait une voisine en état

LIGUE ITEKA

d’ébriété. A son arrivée, Célenie a reçu ce coup sur la tête de la part de son mari et elle a été conduite au CDS Muhweza avant d’être transférée à l'hôpital de Kayanza.

**Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique qu’il y avait environ un mois, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fillette prénommée K., âgée de 14 ans, élève de la 5 ème année primaire à l'ECOFO Buhiga 1, a été violée par Katihabwa, âgé de 30 ans, chômeur, résidant sur cette colline. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait contraint la victime à ne pas dévoiler les faits et sa mère l’a connu après avoir constaté des signes de grossesse. En date du 12 octobre 2020, elle l'a conduite au CDS Buhiga pour des examens dont les résultats ont été confirmés positifs (grossesse et VIH). Selon les mêmes sources, ses parents ont porté plainte au poste de police et la police est allée chercher le présumé auteur mais il avait déjà fui.

**Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya**

En date du 5 octobre 2020, vers 14 heures, sur la colline Kivogero, commune Bukeye, province Muramvya, H.M, âgée de 3 ans, a été violée par son grand-père, Lin Mpeteye, âgé de 78 ans, en lui promettant un beignet. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a violée dans une maison en cours de construction. Selon les mêmes sources, Lin a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de Bukeye par des policiers en date du 14 octobre 2020. Il a été transféré à la prison de Muramvya, en date du 22 octobre 2020.

**Une femme battue en commune Gatara, province Kayanza**

En date du 11 octobre 2020, sur la sous colline Rutoke, colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Christine Ndayishimiye, âgée de 40 ans, a subi des violences physiques de la part de son mari Bonaventure Nsengiyumva. Selon des sources sur place, les deux conjoints avaient passé la journée ensemble en partageant de la bière et arrivés à la maison le mari l'a accusée d'infidélité. La victime a reçu un coup de pied au niveau des côtes, ce qui a entrainé une fracture d’une côte et elle a perdu connaissance. Bonaventure a pris aussi un gros caillou et l’a jeté au niveau de la tête de sa femme. La victime a été alitée au CDS Gatara pour subir des soins médicaux tandis que son époux a été arrêté et conduit au cachot de la commune Gatara pour des raisons d'enquêtes.

**Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 décembre 2020 indique qu’en date du 17 décembre 2020, sur la colline Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, V.V., âgée de 3 ans, a été violée dans un champ de tripsacum tout près du collège Mushikamo par Pacifique Nshimirimana, âgé de 18 ans et originaire de la colline Gashingwa de la même commune. Selon des sources sur place, il a été arrêté par la police du poste de Mushikamo, en 18 décembre 2020 et a été détenu à la brigade de Rutegama.

LIGUE ITEKA

**Une femme battue par son mari en commune et province Rutana**

En date du 30 décembre 2020, sur la sous colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Constance Hakizimana a été battue par son mari Pierre Nteturuye. Selon des sources sur place, il avait l'habitude de la battre. Selon les mêmes sources, la victime a pris la décision de fuir et sa famille l'a recherchée et l'a trouvée sur la colline Shoti, commune et province Rutana après 3 jours. Elle est revenue à la maison en date du 3 janvier 2021, vers 21 heures quand son mari était arrêté et détenu au cachot du poste de police Rutana.

**Une personne violée en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 janvier 2021 indique qu'en date du 31 décembre 2020, sur la sous-colline Butega, colline Kibingo, commune et province Kayanza, G.N., originaire de cette sous-colline, âgée de 15 ans, malade mentale, a été violée par Rodrigue Akimana, âgé de 18 ans, de cette même localité. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui a présenté un billet de 100 fbu pour la tromper. Rodrigue a été surpris en flagrant délit par le neveu de la victime et a pris le large. La victime a été évacuée d'urgence à l'hôpital de Kayanza pour bénéficier des soins médicaux. Le présumé auteur reste introuvable.

**Une fille violée en commune Butezi, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2021 indique qu'en date du 10 décembre 2020, vers 19 heures, le prénommé Balthazar, OPJ de Butezi, a violé dans son bureau N.B., âgée de 15 ans, écolière à l'ECOFO Butezi, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, après avoir remarqué l'absence de la victime à la maison, la famille l'a cherchée partout mais ne l'a pas trouvée. Arrivée à la maison, elle a expliqué qu'elle avait été violée. L'OPJ a essayé de corrompre la famille pour abandonner le procès mais en vain. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé est toujours libre mais le procès est en cours.

**Agression sexuelle en commune et province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2021 indique qu'en date du 26 décembre 2020, vers 21 heures, à l'hôpital de Kirundo, S.N, âgée de 11 ans, garde malade de sa mère à cet hôpital, a été agressée sexuellement par Hilaire Ndikumana, radiologue. Selon des sources sur place, ce dernier a demandé à la mère d'envoyer sa fille pour aller récupérer son téléphone dans son cabinet et Hilaire l'a poursuivie puis l'a touchée sur les seins. Selon les mêmes sources, l'enfant a crié fort puis les malades et tout le personnel sont venus au secours. Les mêmes sources ajoutent que le présumé auteur a été vite détenu à la PJ Kirundo.

**Une femme battue en commune Ntega, province Kirundo**

En date du 16 janvier 2021, Rachelle Mukakarera a été battue par son mari, Pascal Muhigirwa, enseignant à l'ECOFO Runyankezi. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Kinyovu pour bénéficier des soins médicaux tandis que son mari a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de Ntega.

LIGUE ITEKA

**Une personne violée en commune et province Muramvya**

En date du 12 janvier 2021, vers 10 heures du matin, dans une douche d'un voisin, au quartier Kigwati, commune et province Muramvya, A.B.I., âgée de 5 ans, a été violée par Elvis Niyinzigamye, âgé de 14 ans, travailleur domestique dudit voisin, originaire de la colline Gihehe, commune Giheta, province Gitega. Selon des sources sur place, en date du 13 janvier 2021, le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la brigade Muramvya.

**Une femme violée en commune Butezi, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2021 indique qu'en date du 7 janvier 2020, vers 22 heures, au cachot du commissariat de la commune Butezi, province Ruyigi, N.I, âgée de 25 ans, a été violée par Anatole Sibomana, OPJ dudit commissariat. Selon des sources sur place, ce dernier a été surpris en train de violer cette détenue dans ce cachot fermé avec des cadenas. Selon les mêmes sources, cette victime et Anatole ont été conduits au cachot du commissariat provincial de Ruyigi.

**Une personne violée en commune Kabarore, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 3 janvier 2021, vers 22 heures, sur la sous-colline Kirenge, colline Caguka, commune Kabarore, province Kayanza, L. K., âgée de 14 ans, élève en 8ème année, résidant sur cette même sous-colline a été violée par Emmanuel Mpawenimana aidé par un surnommé Toto, tous mineurs. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs l'ont appelée chez elle et l'ont violée dans un buisson où elle a passé toute la nuit. Selon les mêmes sources, la victime a été retrouvée le lendemain par son oncle qui a alerté sa famille pour la conduire à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux. Les présumés auteurs ont été arrêtés chez eux en date du 4 janvier 2021 et ils ont été libérés en date du 5 janvier 2021 sur l'ordre du Procureur de la République.

**Une personne violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 20 janvier 2021, vers 11 heures, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-Lac, province Makamba, F.N., âgée de 20 ans, a été violée par son voisin, APC Eric Ndayishimiye, numéro matricule 80198 apn, policier en congé. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital pour des traitements médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 23 janvier 2021, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cashot du commissariat communal de Nyanza-Lac.

**Une femme blessée en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 23 février 2021, dans la nuit, sur la colline Karambo, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Médiatrice Cizanye a été blessée par son mari, Désiré Nsengiyumva, au niveau de la tête et du cou à coups de machette. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité par son mari. Selon les mêmes sources, la même nuit, le présumé auteur a pris fuite mais il a été arrêté par des policiers en date du 24 février 2021, au chef-lieu de la province Ngozi.

LIGUE ITEKA

**Une fille violée en commune Gashikanwa, province Ngozi**

En date du 22 février 2021, sur la colline Gitanga, zone Gatobo, commune Gashikanwa, province Ngozi, V.N., âgée de 16 ans, a été violée par un prénommé David, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a rencontré la fille dans la rue puis l'a prise par force et l'a conduite dans une maison en construction. Selon les mêmes sources, les parents de cette victime ont saisi le chef de zone Gatobo qui a alerté des policiers pour arrêter le présumé auteur et il a été conduit au cachot communal de police de Kiremba tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Kiremba pour des soins médicaux.

**Une fillette violée en commune et province Bubanza**

En date du 1er mars 2021, vers 13 heures, sur la colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, B., âgée de 8 ans, écolière en 2ème année à l'ECOFO Giko, a été violée à son domicile par Vyamungu, âgé de 18 ans, au moment où ses parents n 'étaient pas là. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour se faire soigner. L'auteur présumé a pris fuite.

**Une fille violée en commune et province Rutana**

En date du 3 mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, F.N., âgée de 16 ans, a été prise par force et violée en cours de chemin par Claver Niyongabo, âgé de 33 ans et père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour bénéficier des soins. Le présumé auteur a été arrêté par la police et a été détenu au cachot du poste de police de Rutana.

**Une fillette violée en commune Mbuye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mars 2021 indique qu'en date du 8 mars 2021, sur la colline Taba, commune Mbuye, province Muramvya, G. G. I., âgée de 4 ans et 6 mois, a été violée par Cyriaque Gatorano chez lui sous un avocatier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a donné à l'enfant un billet de 100 fbu. Selon les mêmes sources, le présume auteur a été conduit au cachot de la brigade Mbuye en date du 9 mars 2021 avant d'être transféré à la prison de Muramvya, en date du 19 mars 2021.

**Une fillette violée en commune et province Rutana**

En date 15 mars 2021, vers 10 heures, sur la sous-colline Mikurira, colline, zone commune et province Rutana, B.N., âgée de 13 ans, a été violée par Vincent Nitunga, berger, âgé de 51 ans, au champ de haricot. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital Rutana pour y bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Vincent a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Rutana.

**Une fillette violée en commune Gitaramuka, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 12 juin 2021, vers 15 heures, sur la colline Kibenga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Consolate, âgée de 5 ans, a été violée par un prénommé Tite, âgé de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur était dans un champ quand il a demandé à cette fillette de venir l'aider à arracher les herbes pour nourrir les vaches en la

LIGUE ITEKA

promettant de lui payer de l'argent. Il l'a alors violée et lui a donné une pièce de 50 fbu. L'enfant l'a dit à sa mère qui l'a conduite immédiatement au CDS Gitaramuka pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

**Une femme tabassée en commune Gihogazi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 20 juin 2021, vers 21 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Alvera, âgée de 28 ans, a été frappée à coups de houe au niveau des hanches par son mari, Kadogo, âgé de 28 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était accusée de stérilité car elle venait de passer 3 ans sans mettre au monde. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi en commune Bugendana, province Gitega tandis que cet homme avait pris le large.

**Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 12 juin 2021, vers 22 heures, à la 6ème avenue, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, une fillette prénommée E., âgée de 12 ans, a été violée par un Imbonerakure, prénommé Elysée alias Matoroshi, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure avait quitté une patrouille dans laquelle il était avec d'autres Imbonerakure, membres d'un comité mixte de sécurité et il s'est rendu au domicile de cet enfant qui se trouvait dehors. Ce présumé auteur a d'abord fermé une porte de la maison dans laquelle la maman de la victime dormait étant malade. Ensuite, Elysée a intimé l'ordre à la victime de se taire en lui montrant un gourdin en forme de fusil et l'a violée. Cette fillette a crié au secours et les autres Imbonerakure sont intervenus, ont arrêté Elysée, ont veillé sur lui toute la nuit et ils l'ont conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu, le matin du 13 juin 2021. La victime a été conduite au Centre Seruka à Bujumbura Mairie.

**Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 7 juin 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, une femme nommée Ndereyimana, âgée de 25 ans, a été tabassée et blessée au niveau de l'œil gauche par son mari Pascal Niyorugira, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, le matin de ce jour, le mari avait donné 400 fbu à sa femme pour acheter du sel de cuisine quand elle allait faire vacciner leur enfant au CDS Rabiro. Selon les mêmes sources, dans l'après-midi, cette femme est rentrée avec le sel de 200 fbu et l'argent resté avait été utilisé pour acheter un beignet à son bébé qui avait très faim. Le soir, son mari a constaté qu'elle n'avait pas utilisé son argent comme convenu et l'a tabassée. Les voisins qui sont intervenus ont conduit cette femme au CDS pour des soins médicaux tandis que cet homme a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers.

**Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2021 indique qu'en date du 6 juin 2021, vers 16 heures, au centre de négoce de la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Emmanuéline Ndereyimana, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari Eliezel Twagirayezu à coups de poing et de gifles jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, la victime était dans un bistrot de ce centre en train de partager de la bière avec

LIGUE ITEKA

un autre homme lorsqu'elle a été surprise par son mari qui lui a exigé de retourner au marché pour vendre ses poireaux. Eliezel est allé au lieu de vente et a demandé à sa femme de lui donner de l'argent de la vente. Sa femme lui a donné quelques pièces de 50 fbu et son mari l'a tabassée. La victime a été évacuée vers le CDS Rabiro et son mari a payé la facture des soins médicaux.

**Une femme membre du parti CNDD-FDD blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 13 juin 2021, vers 23 heures, sur la sous colline Nyarugati, colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une femme prénommée Ménédore, âgée de 23 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été attaquée dans sa maison et blessée à coups de machette, au niveau de la joue gauche et au dos par le nommé Nzitunga, âgé de 37 ans, de la même colline. Selon des sources sur place, Nzitunga s'est introduit chez Ménédore pour la violer et la femme a résisté, puis Nzitunga l'a assénée des coups de machette. Selon les mêmes sources, cette victime a crié et des voisins sont arrivés après la fuite du présumé auteur. Ils ont conduit la victime au CDS Kiranda où elle a été alitée. La femme vit seule dans la maison avec ses deux petits-enfants et son mari est parti en Tanzanie pour chercher de l'emploi.

**Une personne blessée en commune et province Kirundo**

En date du 14 juin 2021, vers minuit, Mussa Karimanzira, résident sur la colline Nyange-Bushaza, a été poignardé au niveau des cotes par sa femme Jacqueline Uwimana. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Kirundo, Viateur Habimana, a conduit cette victime à l'hôpital Kanyinya pour la faire soigner tandis que la présumée auteure a pris le large. Selon les mêmes sources, cet homme a été accusé d'infidélité par sa femme.

**Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2021 indique que dans la nuit du 23 mai 2021, sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke, N.I., âgée de 5 ans, a été violée par Josué Rizonkuza, âgé de 59 ans, cultivateur et potier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a conduit la victime dans sa maison en lui donnant des bonbons. Selon les mêmes sources, Josué Rizonkuza a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mugina.

**Une personne violée en commune Mbuye province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2021 indique qu'en date du 26 mai 2021, sur la colline Rugari, commune Mbuye, province Muramvya, L.N., âgée de 18 ans, élève en 11ème année au Lycée Technique communal de Mbuye, originaire de la colline Kigabiro, de la même commune, a été violée par Egide Sabiyumva, âgé de 29 ans, dans sa boutique où la victime était venue s'approvisionner en vivres. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté en date du 29 mai 2021 et détenu au cachot de la brigade de Mbuye. Selon les mêmes sources, en date du 3 juin 2021, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya.

**Une femme battue par son mari en commune Musongati, province Rutana**

En date du 3 juin 2021, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Josiane Nibigira, membre du parti CNDD-FDD, a été battue et blessée sur son bras gauche par son mari Etienne Misigaro, à coups de bâton, lui aussi membre de ce parti. Selon des sources sur

place, Josiane s'était opposée à la vente de leur propriété foncière et elle reprochait à son mari de gaspiller des biens familiaux. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Ngoma tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

**Une personne violée en commune Mbuye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 mai 2021 indique qu'en date du 24 avril 2021, au CDS Rwuya, commune Mbuye, province Muramvya, B.I., âgée de 19 ans, originaire de la colline Murambi, commune Kiganda, province Muramvya, a été violée par Claver Havyarimana, âgé de 39 ans, marié, originaire de la colline Masango, commune et province Muramvya, agent du CDS Rwuya. Selon des sources sur place, cette victime était à ce CDS pour se faire soigner. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 29 avril 2021 et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 5 mai 2021.

**Une fillette violée en commune Kiganda, province Muramvya**

En date du 4 mai 2021, sur la colline Matyazo, commune Kiganda, province Muramvya, D.I., âgée de 3 ans 11 mois, résident sur la colline Matyazo a été violée dans un champ de manioc par Cédrick Hakizimana, âgé de 16 ans, élève en 5ème année primaire, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, en date du 6 mai 2021, Cédrick a été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de Muramvya.

**Une femme battue par son mari en commune et province Rutana**

En date du 4 mai 2021, vers 20 heures, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, Claudine Nizigama, a été battue et blessée au niveau du bras gauche à l'aide d'un fer à béton par son mari, Eric Nibizi. Selon des sources sur place, Eric a également chassé sa femme. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police de Rutana par des policiers sur l'ordre du chef de colline tandis que la victime a été conduite au CDS de Gitaba pour y bénéficier des soins médicaux.

**Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 23 mai 2021, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Niyihangejeje, âgée de 28 ans, a été battue par son mari, Fridolin Ndacayisaba, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a fui sa maison et le chef de colline a obligé le mari de payer une somme de 15000 fbu puis il est allé convaincre la victime de rentrer mais elle a refusé.

**Une personne blessée en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2021 indique qu'en date du 27 avril 2021, vers 17 heures, sur la sous-colline Karunyina, colline Ntarambo, Zone Kabuye, commune et province Kayanza, Marie Rose Ciza, âgée de 26 ans, cultivatrice, mariée, résidant sur la même sous-colline, a été attaquée et blessée avec des ongles au niveau des organes génitaux, par Médard Murangira, cultivateur, en tentant de la violer. Selon des sources sur place, Marie Rose rentrait du marché, de cette zone quand elle a été attaquée, a crié au secours et la population est intervenue. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital de Gahombo tandis

LIGUE ITEKA

que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la zone Kabuye pour des raisons d'enquête.

**Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2021 indique qu'en date du 3 mai 2021, vers 10 heures du matin, sur la colline Kiziguro, commune Bukeye, province Muramvya, L.A., âgée de 6 ans, résidant sur la même colline, a été violée par Joachim Nsavyimana, chez lui, âgé de 35 ans, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et détenu à la brigade de Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 12 mai 2021.

**Une femme battue en commune Gihogazi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mai 2021 indique qu'en date du 12 mai 2021, le soir, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Anne Marie Nahimana a été battue à coups de pieds et jetée dehors par son mari, Pie Congera, Imbonerakure et chef de cellulle. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité après qu'elle s'est fait photographier par un autre homme. Selon les mêmes sources, la femme a passé toute la nuit dehors et elle a été autorisée de retourner à la maison grâce aux conseils de ses voisins dont le chef de cette colline.

**Une femme violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mai 2021 indique qu'en date du 13 mai 2021, sur la sous-colline Busaka, colline Rusengo, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, N., âgée de 25 ans, a été violée par le frère de son mari, Yibukabayo, âgé de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, avec la complicité de sa femme, Noëlla, âgée de 27 ans. Selon des sources sur place, les deux présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot de la commune Bugenyuzi, en date du 14 mai 2021. Selon les mêmes sources, Noëlla, la femme du présumé auteur avait invité cette femme d'entrer dans la maison et celle-ci est sortie tout en enfermant son mari et la femme dans la maison. Après le forfait, la victime s'est rendue chez le chef de colline pour se plaindre et ce dernier l'a référée au CDS pour des soins médicaux. Le lendemain, les présumés auteurs ont été conduits au cachot de la commune.

**Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya**

En date du 25 Mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, A.K., âgée de 5 ans, a été violée dans un boisement par son voisin, Désiré Nimbona, âgé de 15 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot de la brigade Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya.

**Une femme violée en commune Gisuru, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 avril 2021, indique qu'en date du 4 avril 2021, sur la colline Gicaca, commune Gisuru, province Ruyigi, M.N., a été violée chez elle par Protais Nduwimana, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, il l'a trouvée en train de préparer le repas du soir et a commencé à l'enlever des vêtements pour faire des rapports sexuels forcés. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des gens sont intervenus. Cependant, ces derniers ont accusé la victime de violer Protais Nduwimana qui est moins âgé que cette victime.

Cette femme a été arrêtée par des Imbonerakure dans la nuit du 4 avril 2021 et conduite au cachot de la police de Ruyigi. Le mari de cette victime était allé en Tanzanie pour y travailler.

**Une femme battue par son mari en commune et province Rutana**

En date du 15 avril 2021, vers 20 heures, sur la colline Rongero, zone, commune et province Rutana, Eliane Nibigira, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari du nom d'Elie Barashingwa, âgé de 32 ans, membre de la milice Imbonerakure, à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, il l'a accusée de rentrer tard la nuit en provenance du marché. La femme lui a dit qu'elle avait encore des clients qu'elle servait au marché de Rutana. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Rutana tandis que son mari a pris fuite vers un endroit inconnu. Eliane contribuait seule pour satisfaire les besoins du ménage.

**Une fille violée en commune et province Rutana**

En date du 20 avril 2021, dans un boisement, près d'une route menant à la zone Gitaba, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, V.N., âgée de 13 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Mwanzwe, a été violée par Prosper Irambona, enseignant à cette même école. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et a été secourue par des passants. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Gitaba pour y bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été conduit par des policiers, au cachot du poste de police de Rutana.

**Une fillette violée en commune Mbuye province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2021 indique qu'en date du 5 juillet 2021, sur la colline Bigwana, commune Mbuye, province Muramvya, C.A, âgée de 11 ans, a été violée 4 jours successifs, par son oncle paternel, Jérémie Niyonzima, marié et père de 5 enfants, dans sa maison. Selon des sources sur place, il lui a donné 150 fbu pour garder le secret, mais elle a raconté à sa mère ce qui lui était arrivée. En date du 10 juillet 2021 le présumé auteur a été arrêté par des policiers.

**Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 29 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, une femme prénommée Evelyne, âgée de 29 ans, a été tabassée à coups de poing et de pied jusqu'à vomir du sang par son mari Jimmy Muhimpundu, âgé de 33 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'ivresse et de rentrer tard. Selon les mêmes sources, les voisins ont appelé des policiers qui l'ont arrêté et l'ont conduit au cachot de la commune tandis que la femme a été évacuée vers le CDS Rabiro pour des soins médicaux.

**Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2021 indique qu'en date du 24 juillet 2021, vers 19 heures sur la colline Kanazi, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Annonciate Kanyange, âgée de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tabassée par son mari Emmanuel Nkunzimana, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de n'avoir pas préparé le repas du soir. Selon les mêmes sources,

les voisins qui sont intervenus l'ont conduite au CDS Bugenyuzi et cet homme a été détenu au cachot de la commune.

**Une fille violée en commune Mugongo- Manga, province Bujumbura rural**

En date du 12 juillet 2021, vers la nuit, sur la colline Jenda rurale, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Egide Habarugira, âgé de 53 ans, a violé sa fille H., âgé de 15 ans, écolière à l'ECOFO Virgo Sapiens de Jenda. Selon des sources sur place, Egide vivait avec sa fille dans sa maison car sa femme avait quitté la maison à cause des mésententes entre elle et son mari. Selon les mêmes sources, après cet acte, Egide a tenté de se suicider en se donnant de l'acide et des voisins sont intervenus et l'ont transporté à l'hôpital d'Ijenda.

**Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juillet 2021 indique qu'en date du 11 juillet 2021, vers 23 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, E.N., âgée de 16 ans, a été violée par Etienne Ngezahingejeje, âgé de 34 ans, veuf, père de six enfants et son frère Gafura, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, Etienne et Gafura avaient passé la soirée ensemble dans un cabaret. Ils sont rentrés vers 23 heures et ont trouvé la fillette endormie seule dans la chambre de la maison d'Etienne où la femme de Gafura lui avait montré. Cette fillette qui était venue rendre visite à sa grande sœur a été accueillie par la femme de Gafura qui lui a montré où se coucher. Selon les mêmes sources, après avoir trouvé la fillette dans sa maison, Etienne a appelé son frère pour lui montrer la fillette et tous l'ont violée. En date du 12 juillet 2021, vers 5 heures, les deux présumés auteurs ont été arrêtés par deux policiers accompagnés par deux chefs collinaires sur plainte de la concubine d'Etienne. Signalons que Gafura qui habitait à Bujumbura était venu vivre chez Etienne, il y avait un mois. Les deux frères avaient emmené des concubines dont la surnommée Kabebe, résident au centre de Buhiga, originaire de la commune Buhinyuza, province Muyinga. Après deux semaines, Etienne avait battu Kabebe qui est alors partie. En date du 14 juillet 2021, un OPJ en charge du dossier a conduit les deux hommes à l'hôpital de Buhiga et ils les ont fait retourner au cachot par après.

**Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2021 indique qu'en date du 18 juillet 2021, vers 22 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Aline Kezimana, a été battue à coups de gifles et de pieds par son mari, Charles Nshimirimana, âgé de 45 ans, enseignant. Selon des sources sur place, la victime réclamait les biens de la maison dont des casiers de bière vendus par son mari à son insu. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par ses enfants qui l'ont arrachée des mains de leur père et ce dernier a pris fuite.

**Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 juillet 2021 indique qu'en date du 4 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une femme prénommée Béatrice, âgée de 53 ans, a été battue et blessée au niveau de la tête et de l'œil gauche par son mari Gaspard Bunati, âgé de 85 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'a emballée dans un mousquetaire et l'a frappée sur tout le corps à l'aide

d'un bâton, l'accusant de prostitution. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS Buhiga tandis que Gaspard a été arrêté et conduit au cachot communal de la police par le chef de colline. Il a été transféré au commissariat provincial de la police en date du 7 juillet 2021 puis libéré en date du 9 juillet 2021 après avoir été contraint de payer une somme de 50.000 fbu à sa femme pour lui dédommager et il a signé un acte d'engagement de ne plus maltraiter son épouse.

**Une fille violée en commune et province Rumonge**

En date du 7 juillet 2021, vers 15 heures, au CDS Cabara, zone KIgwena, commune et province Rumonge, la nommée N., âgée de 16 ans, élève en 8ème année, a été violée par Dr Gilbert Niyoyankundiye, médecin responsable dudit CDS au moment où elle était allée se faire soigner. Selon des sources sur place, le présumé auteur du crime a même tenté de donner une somme de 200 000 fbu à la famille de la victime mais cette dernière a refusé. Selon les mêmes sources, Gilbert Niyoyankundiye a été arrêté à son service le même jour et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge.

**Une fille violée en commune et province Rutana**

En date du 8 juillet 2021, sur la colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, C., âgée de 16 ans, orpheline, a été violée par Gilbert Niyoyitungira, Imbonerakure et chef de sous-colline Nyarubere. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana tandis que le présumé auteur a pris le large.

**Une femme violée en commune Giteranyi, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 7 août 2021, vers 19 heures, sur la colline Ngomo, zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, C. N., âgée de 17 ans, élève en 8ème année, a été violée par Caporal-Chef Nestor Minani, militaire du camp marine affecté au détachement sur une position au lac Rweru. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police de la zone Ruzo.

**Une fille violée en commune et province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2021 indique que dans l'après-midi du 26 juillet 2021, sur la colline Gatovu, commune et province Muyinga, J.N., âgée de 13 ans, orpheline de père, a été violée par son oncle paternel Radjabu Nzoyisaba, âgé de 35 ans. Selon des sources sur place, Radjabu donnait souvent 1000 fbu à cette fillette quand il la rencontrait et ce jour-là, il l'a appelée chez lui pour lui donner 1000 fbu comme d'habitude et il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère l'a remarqué quand elle est rentrée en saignant et elle a porté plainte chez l'OPJ. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain et conduit au cachot de la PJ Muyinga où il a avoué les faits en expliquant que des sorciers le lui avaient recommandé afin de devenir riche.

**Une femme battue en commune et province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 14 août 2021, vers 19 heures, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, Aline Mpundu, a été battue à coups de bâtons et de pieds par son mari Nkurunziza, Imbonerakure, enseignant à

l'ECOFO Kavumu de la même commune. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau du visage, du dos et des bras et était accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée par ses voisins vers l'hôpital de Ngozi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur est resté libre.

**Une fille violée en commune Kinyinya, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 25 juin 2021, vers 15 heures, F.N., élève de la pédagogique 4 au Lycée communal de Kinyinya, a été violée par Prosper Manirakiza, enseignant à ce Lycée. Selon des sources sur place, l'enseignant a demandé à cette élève de lui amener de l'eau chez lui et l'a violée. La victime a porté plainte chez le Directeur de cet établissement et celui-ci a référé le cas à l'OP de Kinyinya. Selon les mêmes sources, Prosper Manirakiza a été arrêté en date du 17 juillet 2021 et détenu au cachot du commissariat communal de police de Kinyinya avant d'être transféré à la prison centrale de Ruyigi, en date du 17 août 2021.

**Une fille violée en commune et province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 17 août 2021, vers 2 heures, au quartier Nabubu, centre-ville, commune et province Bubanza, la prénommée A., âgée d'environ 25 ans, élève finaliste des humanités générales, résidant dans ce quartier, a été violée par des gens non identifiés, dans une brousse non loin de son domicile. Selon des sources sur place, ces gens non identifiés l'ont attaquée dans sa maison où elle vivait avec sa vieille maman et l'ont conduite dans cette brousse. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Bubanza I pour des soins médicaux.

**Une fille violée en commune et province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 18 août 2021, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, D.N., âgée de 15 ans, travailleur domestique, a été violée par Servilien Nkezimana, bailleur d'une maison en complicité avec Gratien Miburo, colocataire de l'employeur de la victime. Selon des sources sur place, Servilien Nkezimana était venu pour voir sa maison et a trouvé seule cette fille. Selon les mêmes sources, les 2 présumés auteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot communal de la PJ Ngozi.

**Une femme blessée en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2021 indique qu'en date du 6 septembre 2021, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Aisha, âgée de 38 ans, a été battue à l'aide d'un bâton et blessée au niveau de la tête et de l'œil gauche par son mari prénommée Thierry, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'infidélité. Elle est allée se plaindre chez le chef de zone qui l'a référée chez un OPJ. Selon les mêmes sources, ce dernier a arrêté et emprisonné le présumé auteur au cachot du poste de police Buhiga, le lendemain.

**Une personne battue en commune Mutumba, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2021 indique qu'en date du 6 septembre 2021, vers 15 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba,

province Karuzi, Gaspard Rurankiriza, âgé de 42 ans, a été battu par sa femme Emmanuelline Bimenyima, âgée de 40 ans, aidée par son fils Omer Niyonzima, âgé de 26 ans. Selon des sources sur place, ils l'ont battu jusqu'à ce qu'il gonfle à la face gauche. Selon les mêmes sources, la victime avait été interdite d'entrer dans un stock de vivres et elle s'y est introduite au moment où sa femme et son fils étaient au cabaret. A leur retour, ils l'ont trouvée dans le stock pour voir les récoltes et l'ont battue. Gaspard a quitté la maison et il est allé en Tanzanie.

**Une femme blessée en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 7 septembre 2021, vers 1 heure, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Laurence Ndayikengurukiye, âgée de 35 ans, a été battue à l'aide d'un bâton et blessée sur le front par son mari Emmanuel Ndereyimana, âgé de 38 ans, enseignant à l'ECOFO Kayenzi. Selon des sources sur place, Emmanuel est rentré du cabaret vers 21 heures en état d'ivresse et a commencé à interroger sa femme sur le mariage de son frère du 11 septembre 2021 et la femme lui a répondu qu'elle y serait. Son mari lui a dit qu'il y a une fête à laquelle ils devraient participer ensemble, qu'elle ne pourra pas aller chez son frère arguant qu'il l'a traité d'idiot. En ce moment le mari l'a tabassée et l'a blessée avant que la victime ait pris fuite vers ses parents qui l'ont conduite au CDS Rabiro pour des soins. Le lendemain matin, elle est allée se plaindre à la police qui a arrêté l'homme et l'a incarcéré au cachot de la commune pour enquêtes.

**Une femme blessée en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 9 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Christelle Sabushimike, âgée de 37 ans, a été battue et blessée au niveau des bras et du visage par son mari Pascal Ntihoro, âgé de 40 ans, à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, Pascal est rentré ivre et a immédiatement commencé à injurier sa femme l'accusant de non-respect puis l'a battue.

**Une personne violée en commune Muruta, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 septembre 2021 indique qu'en date du 28 août 2021, dans l'après-midi, sur la colline Campazi, commune Muruta, province Kayanza, G. N., âgée de 35 ans, cultivatrice, veuve, résidant sur cette même colline, a été violée par Philos Ntirandekura, âgé de 23 ans et Charles Miburo, âgé de 25 ans. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs l'ont attrapée dans le marais de Ntonge quand elle était dans son champ de patate douce et l'ont battue avant de la violer jusqu'à perdre connaissance. Selon les mêmes sources, Ntirandekura Philos et Miburo Charles l'ont laissée là en croyant qu'elle était morte. Après avoir repris connaissance, la victime a crié au secours et des voisins sont intervenus en l'emmenant au CDS Karunyinya pour des soins médicaux. Ces présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot du poste de police de la commune Muruta.

**Une femme blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Aline Nizigama, âgée de 37 ans, a été tabassée à coups de poings, de pieds et de bâton jusqu'à perdre connaissance par son mari, Eric Ngendera, âgé de 41 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Eric est arrivé chez lui en état d'ivresse et a

LIGUE ITEKA

immédiatement accusée sa femme d'infidélité puis l'a tabassée jusqu'à ce que le sang coule dans le nez, la bouche et les oreilles. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée par ses voisins vers le CDS Bugenyuzi pour des soins médicaux tandis que son mari a été obligé par des autorités collinaires de payer toutes les factures médicales et une amende dont le montant n'a pas été précisé, aux élus collinaires.

**Une fille violée en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, E. K., âgée de 18 ans, a été violée par son copain, Danny Ngwaniyubumwe, âgé de 22 ans, résidant sur la colline Kirema et originaire de la province Kirundo. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a invitée chez lui et arrivée au domicile du présumé auteur, Danny l'a introduite dans sa maison et l'a violée. Selon les mêmes sources, le lendemain, la mère de la victime l'a conduite à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux. Le présumé auteur n'a pas été dénoncé car la maman de la victime a indiqué qu'une fois ce cas était connu du public ce serait une honte pour la famille.

**Une femme battue en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 26 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 18 heures, sur la sous-colline Nyamugari, colline Murago, commune et province Kayanza, Cassilde Nyandwi, âgée de 40 ans, a été battue par son mari, Salvator Nsengiyumva, âgé de 45 ans. Selon des sources sur place, Salvator Nsengiyumva avait quitté sa femme, il y a trois mois et il est allé vivre avec une concubine sur la colline Rwesero. Cassilde Nyandwi était allée au centre Murago pour demander à son mari du matériel scolaire pour son enfant et le mari prenait une bière. Selon les mêmes sources, arrivée sur les lieux, Cassilde a été battue par son mari à coup de tête au niveau de la joue et elle a perdu connaissance. La victime a été conduite au CDS Siloé tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza.

**Une femme battue en commune et province Kayanza**

En date du 21 septembre 2021, au quartier Mukoro II, commune et province de Kayanza, Munyana Ingrid, âgée de 30 ans a été battue par son mari, Shabban Nizigiyimana, âgé de 36 ans dans un bistrot. Selon des sources sur place, Shabban venait de donner de l'argent à une autre femme pour s'acheter une bière et son épouse qui s'est fâchée, a demandé à son mari pourquoi cette offre. Selon les mêmes sources, Shabban l'a alors insultée et l'a battue. Ingrid a été évacuée vers l'hôpital Kayanza pour être soignée mais le présumé auteur n'a pas été inquiété.

**Une fillette violée en commune Kiganda, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 2 septembre 2021, aux enceintes de l'hôpital Kiganda, commune Kiganda, province Muramvya, K. I., âgée de 15 ans, élève de la 6ème année à l'ECOFO Kigarika, résidant sur la colline Gahweza, commune Kiganda, province Muramvya, a été violée par Yves Ndagijimana, agent de l'hôpital Kiganda. Selon des sources sur place, cette victime était au chevet de sa mère hospitalisée dans ledit hôpital.

LIGUE ITEKA

**Une fillette violée en commune Nyamurenza, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 12 septembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Nyabikenke, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, J.N., âgée de 9 ans, a été violée par Boniface Niyukuri, âgé de 25 ans, de la même colline. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau à une source fontaine lorsqu'elle y a trouvé cet homme qui l'a immédiatement violée. La mère de l'enfant a saisi un chef de colline qui l'a informé au chef de poste de police de Nyamurenza. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté par la police en date du 22 septembre 2021 et conduit au cachot de la PJ Nyamurenza pour la suite du dossier.

**Une femme battue en commune et province Rutana**

En date du 22 septembre 2021, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Concilie Nibigira a été grièvement battue à l'aide d'un bâton par son mari, Eric Nahimana l'accusant de ne pas poser son accord au moment où il voulait vendre une partie de la propriété foncière. Selon des sources sur place, Concilie a été dépêchée à l'hôpital de Rutana où elle y est passée une nuit pour des soins médicaux avant de regagner la maison en date du 23 septembre 2021 tandis qu'Eric n'a pas été inquiété. Selon les mêmes sources, Eric avait déjà vendu plus de deux parties foncières et il utilisait l'argent de cette vente pour s'enivrer.

**Une fillette violée en commune Gihogazi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, D.S., âgée de 16 ans, a été violée par son voisin, Appolinaire Ndikumasabo, âgé de 27 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur s'est introduit dans la maison de la victime puis l'a violée pendant que les parents de la victime n'étaient pas à la maison. Cette victime a crié au secours et une femme voisine est intervenue mais le présumé auteur était déjà parti. La mère de l'enfant a saisi le chef de colline et le lendemain matin, vers 5 heures, des Imbonerakure se sont rendus chez le présumé auteur pour l'arrêter mais il s'est évadé en passant par la fenêtre. Par après, Appolinaire Ndikumasabo s'est rendu lui-même aux responsables collinaires qui l'ont conduit à la police où il a été détenu tandis que la victime a été conduite au CDS Mutoyi pour des soins médicaux.

**Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une fille surnommée N., sourde-muette, âgée de 25 ans, a été violée dans une bananeraie près d'une maison par un prénommé Jean Marie, âgé de 34 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a crié et des gens qui participaient à une fête de sa grande sœur venue présenter son enfant à ses grands-parents, sont intervenus en arrêtant Jean Marie et ils l'ont conduit au cachot communal du poste de police tandis que la victime a été conduite au CDS pour des soins médicaux. Le lendemain, Jean Marie a été relaxé après avoir payé une somme de 50 000 FBU sur l'initiative d'une animatrice communautaire prénommée Marie et il est allé en Tanzanie. En date du 20 septembre 2021, un oncle de la victime est allé se plaindre chez un OPJ qui s'est rendu sur la colline pour s'enquérir des faits et a arrêté l'animatrice communautaire. Elle a été détenue au cachot du poste de police communal.

**Une élève violée en commune et province Makamba**

En date du 28 septembre 2021, vers minuit, L.K., élève de la 7ème année a été violée par Eliphaz Niyokwizera, directeur de l'ECOFO Mahembe se trouvant sur la colline Karonge, commune et province Makamba. Selon des sources sur place, cette jeune fille a quitté la maison vers 23 heures sur un message téléphonique de son directeur qui habite tout près de chez elle. Le directeur Eliphase Niyokwizera, membre du CNDD-FDD a laissé sa femme au lit conjugal pour rejoindre son élève dans une bananeraie. Le frère de la jeune fille a appelé les membres de la famille et ont tabassé ce directeur avant de le conduire à une position de police de la zone Gitaba. Le lendemain, il était dans un état de santé critique au service chirurgical de l'hôpital Makamba gardé par des policiers. Le directeur provincial a dit qu'il sera traduit devant la justice dès que sa santé sera rétablie. Les responsables du CNDD-FDD dans la zone Gitaba ont tenté de protéger ce directeur sans succès.

**Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 30 octobre 2021, sur la colline Mutangaro, commune Rutovu, province Bururi, K.I., âgée de 5 ans, a été violée à son domicile par Audace Niyogushima, âgé de 17 ans, gardien de vaches chez les parents de l'enfant, originaire de la sous-colline Rwabiriro, colline Bugunga, zone Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Rutovu.

**Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 novembre 2021 indique qu'en date du 27 octobre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue et brûlée par son époux, Félicien Mbonankira, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, le mari a trouvé sa femme en train de préparer à manger dans la maison principale à cause de la pluie qui avait mouillé la cuisine déjà vieille. Selon les mêmes sources, il l'a tabassée, l'a brûlée et les voisins qui sont intervenus ont eu du mal à lui enlever ses habits brûlés. Le lendemain, les responsables collinaires ont obligé cet homme à la conduire à l'hôpital lui-même.

**Une femme violée et blessée en commune Mwumba, province Ngozi**

En date du 8 novembre 2021, dans la nuit, sur la colline Kandaro, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, Gloriose Mutumutore, âgée de 25 ans, a été violée et blessée par son mari Victor Ntamavukiro, âgé de 32 ans, à l'aide d'un tronc de houe. Selon des sources sur place, son mari a introduit ce tronc de houe dans ses organes génitaux. Selon les mêmes sources, la victime a été soignée au CDS Songwe. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mwumba, en date du 10 nombre 2021.

**Une personne violée en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 12 novembre 2021, sur la sous-colline Kabuyenge, colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, E. T., âgée de 18 ans, élève ayant abandonné ses études l'année dernière à l'ECOFO Kabuyenge, native de la colline Ruyaga, zone Murore, commune Busoni, a été violée par Etienne Ndihokubwayo, chef de zone Murore, natif de la colline Kididiri, commune Busoni. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé en

LIGUE ITEKA

flagrant délit par des policiers. Selon les mêmes sources, les faits ont eu lieu dans un cabaret d'Oswald, infirmier au CDS Kabanga.

**Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 11 novembre 2021, vers 16 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fille prénommée F., handicapée mentale, âgée de 15 ans, a été violée par Pascal alias Abdou, âgé de 24 ans, originaire de la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait acheté à la victime du vin de banane jusqu'à l'enivrer et l'a conduite dans la brousse. Après un certain temps d'absence, sa grand-mère a demandé à ceux qui étaient là de l'aider à trouver sa petite fille et ces derniers ont commencé des recherches puis les ont pris en flagrant délit. Le présumé auteur a été conduit au cachot communal de police de Buhiga.

**Une femme battue par son mari en commune et province Rutana**

En date du 8 novembre 2021, vers 19 heures, sur la sous-colline Kayigi, colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, Claudine Nemerimana, âgée de 28 ans, enceinte, a été battue à l'aide d'un bâton par son mari, Elias Minani, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée de s'être opposé à la vente d'une partie de leur propriété foncière. Selon les mêmes sources, cette femme a été évacuée vers l'hôpital de Rutana tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot du commissariat communal de police de Rutana.

**Une femme battue par son mari en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 novembre 2021 indique qu'en date du 11 octobre 2021, sur la colline Gitwa, commune et province Kayanza, Odile Ntawushirintimba, âgée de 40 ans, a été battue et blessée au niveau de la jambe à l'aide d'une brique cuite par son mari, Léonidas Misago. Selon des sources sur place, le présumé auteur a aussi brûlé des habits de sa femme et ceux de ses enfants. La victime avait refusé à son mari de vendre le lopin de terre familial. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS Kaburiri avant d'être référée à l'hôpital Kayanza en date du 15 octobre 2021 tandis que le présumé auteur a pris fuite.

**Une personne battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 13 novembre 2021, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Nihorimbere, âgée de 27 ans, a été battue jusqu'à ce qu'elle avorte une grossesse de 4 mois, par son mari Ndayikengurikiye, membre du parti CNL, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, cet homme a accusé sa femme d'avoir fait des relations extraconjugales avec Dominique, fils du mari, âgé de 25 ans. Selon les mêmes sources, la victime a été alitée à l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi et le présumé auteur n'a pas été inquiété.

**Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en dates du 10 et 14 novembre 2021, sur la sous-colline Kuwinteko, colline Nyagisenyi, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, C.I., âgée de 14 ans, a été violée par son père, Jean Barandereka, âgé de 44 ans qui avait déjà répudié sa femme. Selon des sources sur place, la

victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi pour des soins de santé. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 21 novembre 2021.

**Une femme battue en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 24 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Mihigo, commune et province Kayanza, Mireille Nitunga, âgée de 23 ans, a été battue à coups de poing et de pieds jusqu'à perdre connaissance par son mari, Désiré Niyonkuru, originaire de la même localité. Selon des sources sur place, Désiré Niyonkuru avait refusé de donner une ration à sa femme pour se nourrir car il avait une concubine. Ce jour-là, il s'est rendu à son domicile et a trouvé Mireille Nitunga, en train de cuisiner alors qu'il ne lui qui avait donné de l'argent. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'infidélité. Les voisins sont intervenus et ont transporté la victime au CDS Gahahe puis a été transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 13 octobre 2021.

**Une fille violée en commune et province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 25 septembre 2021, vers 19 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, S.N., âgée de 16 ans, a été violée par Nestor Nsengiyumva, âgé de 48 ans, sentinelle, mari de la tante de la victime. Selon des sources sur place, Nestor a menacé cette victime à l'aide d'un couteau, l'a conduite dans la maison d'Issa Kabura pendant que dans cette maison il n'y avait personne. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ à Giteranyi.

**Une élève violée en commune Busiga, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 17 octobre 2021, de 19 heures jusqu'à l'aube, sur la colline Cendajuru, commune Busiga, province Ngozi, E.N., âgée de 17 ans, élève en 9ème année à l'ECOFO Manga de la même commune, a été violée par Eric Ndayishimiye, commerçant, à son domicile. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et conduit au cachot de la PJ à Busiga par le chef de colline accompagné par des policiers tandis que la victime a été conduite à une structure sanitaire de la localité pour des soins.

**Des directeurs des écoles, auteurs des grossesses de leurs élèves en commune Kiremba, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'au mois de septembre 2021, deux affaires de grossesses d'élèves par leurs directeurs ont été arrangées à l'amiable par le DCE, Gratien Irakiza. Selon des sources sur place, le premier cas concerne une fille de l'ECOFO Gisuka, engrossée par son tuteur et directeur de cette école, Grégoire Nsanzamahoro. Le deuxième cas, est celui de P.C., élève de l'ECOFO Kidasha engrossée par le directeur de cet établissement, Libère Mpawe. Selon les mêmes sources, le DCE Gratien Irakiza a tenté d'arranger ces affaires à l'amiable en rassurant les victimes qu'elles seraient appuyées en tout et qu'elles retourneraient à l'école après l'accouchement. Cependant, dans l'attente de ces promesses, la première fille a quitté l'école en cachette mais après l'accouchement, elle a été chassée de la maison par le présumé auteur. Pour la seconde victime, le même DCE a essayé

LIGUE ITEKA

d'arranger à l'amiable le cas mais les parents de la fille soutenus par leurs voisins ont refusé en portant l'affaire à la police et le présumé auteur a pris fuite.

**Deux fillettes violées en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 7 octobre 2021, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, O.N., âgée de 3 ans et N. I, âgée de 4 ans, ont été violées par Zéphyrin Nshimirimana, travailleur domestique chez Désire Nahayo, père de l'enfant N. I.

**Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi**

En date du 25 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Gasenyi, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, F., âgée de 21 ans, malade mentale, a été violée dans un buisson par le prénommé Clément, âgé de 36 ans, ex-chef de la colline Gasenyi. Selon des sources sur place, des passants ont entendu des cris de la victime et sont intervenus en arrêtant le présumé auteur puis l'ont conduit au cachot du poste de police de cette commune. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Gihogazi, le lendemain matin. Après, le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi, en date du 27 octobre 2021.

**Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi Jacqueline Kabagabire, âgée de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été mordue au nez par son mari, Jean Marie Ngezahayo, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur était rentré ivre puis a accusé sa femme d'avoir traîné à ouvrir la porte de la maison.

**Une fillette violée en commune Mutumba, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée N., âgée de 8 ans, élève de la 2ème année à l'ECOFO Rabiro, a été violée par Gaston Ndayisenga, âgé de 43 ans, travailleur au CDS Sahara, originaire de la colline Mubaragaza de cette zone. Selon des sources sur place, il l'a trouvée seule à la maison près d'un ménage d'une voisine. Selon les mêmes sources, en date du 27 octobre 2021, la victime a été conduite au CDS Rabiro pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et détenu au cachot communal avant d'être transféré au commissariat provincial de police, en date du 28 octobre 2021.

**Une fillette violée en commune Gashoho, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 21 octobre 2021, sur la colline Musama II, commune Gashoho, province Muyinga, E.T., âgée de 7 ans, a été violée dans une brousse par Samuel Niyonsaba, âgé de 27 ans, marié, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime allait rendre visite à son oncle paternel quand elle a croisé Samuel qui lui a dit que sa tante n'est pas à la maison qu'il fallait retourner à son domicile. Selon les mêmes sources, le présumé auteur qui a des relations familiales avec un chef collinaire a pris fuite avec la complicité de ce dernier et un OPJ a émis un mandat d'arrêt contre lui.

LIGUE ITEKA

**Une fille violée en commune Butihinda, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Nyamihonda, commune Butihinda, province Muyinga, G.T., âgée de 15 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Gatabo, a été violée par un prénommé Patrice, âgé de 18 ans, élève en 7ème année à cette école. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau. Selon les mêmes sources, Patrice a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

**Une malade mentale violée en commune Gashikanwa, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, sur la sous-colline Makaba, colline Gatare, commune Gashikanwa, province Ngozi, une femme âgée de 30 ans, mère de trois enfants, vivant avec un handicap mental, vivant avec ses parents, a été violée par Cyriaque Nindabira, Aron Ndayizeye, Joachin Miburo et Xavier Nsabimana, tous de la colline Ruhengeri. Selon des sources sur place, ils l'ont violée et lui ont arraché des poils pubiens. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au niveau de l'appareil génital et ces présumés auteurs ont été arrêtés.

**Une femme violée en commune Gihogazi, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 décembre 2021 indique qu'en date du 3 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karuzi, D., âgée de 37 ans, a été violée par Claude, âgé de 40 ans quand elle venait d'une boutique pour acheter du sel. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus mais le présumé auteur avait déjà pris le large. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Gihogazi tandis que la victime a été conduite au CDS Ruganira pour des soins médicaux.

**Une femme battue en commune et province Rutana**

En date du 7 décembre 2021, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Claudine Dusengimana a été battue à l'aide d'un bâton et blessée au niveau du coup par son mari, Jean Marie Bahati. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana et le présumé auteur a pris fuite.

**Une femme battue en commune Gihogazi, province Karuzi**

En date du 13 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Murago, zone et commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Jolie âgée de 22 ans a été tabassé par son concubin prénommé Richard, âgé de 22 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Richard est rentré ivre et s'est immédiatement chamaillé avec Jolie l'accusant de ne pas encore fini de préparer la nourriture du soir à temps, puis il a commencé à la tabasser à l'aide d'un bâton, des gifles et des coups de pied lui disant de quitter sa maison. Selon les mêmes sources, Richard voulait renvoyer la femme chez elle. Jolie est la troisième femme de Richard après avoir renvoyé ses deux anciennes concubines l'une après l'autre.

LIGUE ITEKA

**Une fillette violée en commune et province Rumonge**

En date du 13 décembre 2021, dans l'avant-midi, sur la colline Rukinga, au centre urbain de la commune et province Rumonge, N.U, âgé de 13 ans, travailleuse domestique, a été violée par Jackson Sibomana, travailleur domestique d'un employé du lycée Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été conduite à l'hôpital Rumonge pour expertise médicale. Selon les mêmes sources, elle est sous traitement contre les MSTs et la grossesse non désirée. Le présumé auteur de ce viol a été arrêté par la police et détenu au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge.

**Une fillette violée en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 decembre 2021 indique qu'en date du 12 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rutumo, zone minago, commune Rumonge et province Rumonge, D.I. âgée de 12 ans, a été violée tout près d'un champ de riz. Selon la victime, le présumé violeur portait un masque avant de la violer et a pris fuite après avoir commis le forfait. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge.

**Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 29 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Antoinette Harerimana, âgée de 38 ans, a été tabassée par son mari Révocat Ntirampeba, membre du parti CNDD-FDD jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, quand il s'est rendu que sa femme ne bougeait plus, il a pris le large. Selon les mêmes sources, les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Bugenyuzi où elle a été hospitalisée. L'origine de ce conflit est que cette femme est rentrée vers 20 heures trouvant son mari ayant déjà fermé la porte et quand elle a toqué pour qu'il ouvre, il est sorti avec un bâton, l'accusant de prostitution.

**Une fillette violée en commune Gisuru, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rusange, commune Gisuru, C., âgée de 4 ans, a été violée par Elias Ndikumana, âgé de 23 ans, voisin de la victime. Selon des sources sur place, après l'incident, les parents de la victime ont remarqué que le sang mélangé avec du sperme coulait dans le sexe de cette fillette. Ils ont alerté la police et ont conduit l'enfant à l'hôpital de Gisuru tandis que l'auteur présumé a été conduit au cachot de la police de Gisuru.

**Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2022 indique qu'en date du 1er janvier 2022, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Joselyne Ciza, âgée de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par son mari Star Niyonkuru, âgé de 40 ans, membre de la milice Imbonerakure, travaillant dans une association dénommée Moisson pour le Christ. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que Star Niyonkuru est rentré à la maison après qu'il ait passé trois jours sans rentrer chez lui et quand sa femme lui a demandé où il était durant ces trois jours, il l'a tabassée et la victime a crié au secours. Selon les mêmes sources, des voisins membres de la milice Imbonerakure ont appelé un agent du SNR provincial surnommé Nono. Star Niyonkuru a injurié cet agent qui a par après ordonné à la police de le

LIGUE ITEKA

conduire au cachot tandis que cette victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux.

**Une femme violée en commune Busiga, province Ngozi**

En date du 4 janvier 2022, sur la sous-colline Nkaka, colline Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, D.N., âgée de 17 ans, élève en 9ème année à l'ECOFO Makombe, a été violée par John Hategekimana, chef-adjoint de la milice Imbonerakure au niveau de la commune Busiga. Selon des sources sur place, la victime venait de rendre visite à son ami à Manga, commune Kabarore et a croisé le présumé auteur sur la sous colline Nkaka, dans un boisement près de chez elle. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux tandis le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la PJ Ngozi en date du 9 janvier 2022.

**Une fillette violée en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 3 janvier 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, E.I., âgée de 6 ans, a été violée par son voisin Ramadhan Habiyambere, âgé de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été appelée par Ramadhan dans sa maison puis il lui a donné 200 Fbu avant de commettre l'acte. Selon les mêmes sources, le présumé auteur est porteur du VIH/SIDA et est en séparation avec sa femme depuis quelques mois. La victime a été conduite au centre intégré sis au 522ème bataillon commando de Nyanza-lac pour une assistance psychologique et médicale tandis que le présumé auteur est resté libre.

**Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 13 janvier 2022, vers 11 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, A.K., âgée de 17 ans, élève au lycée communal Gasereka, originaire de la colline Bugwana, zone Ntunda de la commune Gitaramuka a été trouvée dans la maison du prénommé Elie, Imbonerakure, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Elie avait renvoyé sa femme un mois auparavant et en date du 12 janvier 2022, vers 19 heures, il a emmené cette jeune fille chez lui. Selon les mêmes sources, les parents de la fille avaient cherché partout croyant que leur fille avait disparu parce qu'elle n'était pas rentrée de l'école et ceux qui l'ont vue avec ce jeune Imbonerakure leur ont dit qu'ils les ont vu vers Muyange. Les parents de la fille ont alerté les autorités collinaires de Muyange pour faire des enquêtes et le lendemain, vers 10 heures, ils ont eu des informations que l'un des Imbonerakure a eu une nouvelle femme. Ils ont trouvé la jeune fille et ont appelé la police. Elie a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la commune Bugenyuzi.

**Une femme battue en commune et province Rutana**

En date du 14 janvier 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Violette Manirakiza a été battue et renvoyée par son mari Claude Niragira l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Claude a renvoyé son épouse puisqu'il avait l'intention de se remarier à une autre femme.

LIGUE ITEKA

**Une femme battue en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 janvier 2022 indique qu'en date du 3 janvier 2022, sur la colline Bubezi, commune et province Kayanza, Capitoline Nyankobwa, une sexagénaire, a été battue par son mari, Aloys Ndabadugaritse, septuagénaire. Selon des sources sur place, Capitoline a été battue par son mari en complicité avec sa fille Geneviève Ndayishimiye, en date du 3 janvier jusqu'à saigner au niveau des narines. Selon les mêmes sources, la victime a passé deux semaines à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

**Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 21 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Justine Ndirabika, âgée de 27 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari, Floris Irakoze, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans. Selon des sources place, après avoir tabassé sa femme, Floris est allé chercher Mudehe, âgé de 19 ans, membre du même parti chez lui et il s'est mis à le tabasser avec une matraque et l'a laissé dans un état critique. Selon les mêmes sources, Floris avait aperçu Mudehe avec Marie Justine Ndirabika et Mudehe a pris le large. Floris Irakoze a supposé qu'il venait de faire des relations sexuelles avec sa femme, Marie Justine Ndirabika. Après, Floris Irakoze a pris le large et la police l'a cherché mais en vain

**Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 2 janvier 2022, sur la colline Kinyinya II, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, V. N., âgée de 14 ans, a été violée par Vianney Nduwimana, âgé de 27 ans, de nationalité rwandaise en trompant cette fillette qu'il allait la prendre en mariage. Selon des sources sur place, des autorités locales ont réglé cette affaire à l'amiable et elles ont été arrêtées ainsi que le présumé auteur par des policiers. Selon les mêmes sources, la victime a été prise en charge médicalement.

**Une fille violée en commune Isare, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 19 janvier 2022, sur la colline Karunga, commune Isare, Bujumbura rural, A.N, âgée de 17 ans, élève de l'ECOFO Benga, a été violée par son voisin, Basile Ntirandekura, ouvrier, âgé de 22 ans, originaire de la commune Gashoho, province Muyinga. Selon des sources sur place, la victime qui entretenait des relations sexuelles en cachette avec ce jeune homme est passée la nuit chez le domicile du présumé auteur. Selon les mêmes sources, la famille de la victime a porté plainte auprès de la police qui a alors arrêté Basile Ntirandekura et détenu au cachot de la zone avant de le transférer au cachot du parquet de Kabezi tandis que la victime a été conduite au CDS Muberure et au centre Akamuri pour des soins médicaux.

LIGUE ITEKA

**Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'au mois de décembre 2021, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, B.N., âgée de 4 ans, a été violée par son père Jean Manirampa, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, Jean avait renvoyé sa femme après l'avoir battue au mois de décembre 2021 et cette petite fille est restée avec ses deux grands frères chez leur père. Selon les mêmes sources, la petite fille s'est rendue chez sa mère pour la saluer et elle a dit à sa mère qu'elle a été violée par son père plusieurs fois. La fillette présentait une mauvaise odeur dans son sexe et du pus. L'enfant lui a expliqué que son père ivre la forçait en la menaçant de la décapiter si elle dévoilait le secret. Sa mère a porté plainte auprès du chef de colline qui a donné l'ordre aux Imbonerakure d'arrêter le présumé auteur. Dans la nuit du 25 janvier 2022, ces Imbonerakure l'ont capturé et en date du 26 janvier 2022, le matin, il a été conduit au cachot. La fillette a été conduite à l'hôpital de Buhiga, la même nuit du 25 janvier 2022, et elle est sortie de l'hôpital en date du 27 janvier 2022.

**Une fille violée en commune Muruta, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 janvier 2022 indique qu'en date du 15 janvier 2022, sur la colline Ruharo, commune Muruta, province Kayanza, C. N., âgée de 13 ans, écolière en 6ème année, a été violée par Eric Hakizimana, âgé de 22 ans qui vit des activités de docker. Selon des sources sur place, de retour de l'école, la victime est passée tout près d'Eric qui gardait des vaches et il l'a capturée avant de la violer. Selon les mêmes sources, cette victime a crié mais personne ne l'a secourue. Le présumé auteur a pris fuite tandis que cette victime a été conduite à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

**Une fillette violée en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 janvier 2022 indique qu'en date du 22 janvier 2022, sur la colline Gati, zone, commune et province Kayanza, M. M. I., âgée de 2 ans et demi, a été violée chez elle par Jean Marie Manirakiza, travailleur domestique. Selon des sources sur place, Jean Marie a commencé par fermer le portail pendant qu'une travailleuse domestique qui gardait la victime accompagnait une voisine. De son retour, cette travailleuse domestique a trouvé l'enfant en train de pleurer. Selon les mêmes sources, la nuit, la maman de la victime qui est commerçante a accompagné la fillette au petit besoin et cette dernière a poussé des cris de douleurs et elle lui a révélé ce qui s'est passé. Le lendemain, la victime a été évacuée vers l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Kayanza.

**Une fillette violée en commune Burambi, province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 23 janvier 2022, vers 10 heures, sur la colline Gisenyi, commune Burambi, province Rumonge, M.N., âgée de 7 ans, a été violée chez elle par son oncle paternel Ferdinand Ninteretse, âgé de 27 ans. Le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot de la police de Burambi.

LIGUE ITEKA

**Une fille violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 février 2022 indique qu'en date du 25 janvier 2022, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, S. K., âgée de 16 ans, a été violée par Kakolele, âgé de 26 ans de nationalité congolaise, dans sa maison. Selon des sources sur place, le présumé auteur a fui vers la RDC.

**Une femme battue en commune et province Kayanza**

En date du 10 février 2022, dans la matinée, sur la colline Nemba, commune et province Kayanza, une femme âgée de 50 ans, a été battue avec ses deux enfants par Liévin Nizigiyimana, son mari, âgé de de 54 ans. Selon des sources sur place, son mari les a frappés quand la victime réveillait les enfants afin qu'ils se rendent au travail des champs. Le présumé auteur a pris la hache qui se trouvait dans la maison et a commencé à les battre.

**Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 7 février 2022, vers 11 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Thérèse Ningabiye, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 27 ans, a été tabassée et blessée par Aimable Ndayisaba, son mari, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, il a tenté de lui arracher le sein qui est blessé alors qu'elle allaite un bébé, âgé d'un mois et demi. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte chez le chef de colline qui l'a référé au CDS pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

**Une fillette violée en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2022 indique qu'en date du 4 février 2022, sur la colline Mubira, commune et province Muramvya, Isidore Nkunzimana a violé A.N., âgée de 16 ans, orpheline dont il était tuteur depuis 2010. Selon des sources sur place, Isidore Nkunzimana a commencé à violer cette fillette quand elle avait 13 ans. Selon les mêmes sources, il a été attrapé en flagrant délit par sa femme et son fils, la nuit, quand il allait se coucher avec la fillette. Le présumé auteur a été arrêté et transféré à la prison de Muramvya.

**Une fillette violée en commune et province Rumonge**

En date du 13 février 2022, au quartier Mugomere, commune et province Rumonge, A.N., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Bazombanza, membre de la milice Imbonerakure et séropositif. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au centre intégré de Kizuka pour bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 14 février 2022, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de police de Rumonge. En date du 15 février 2022, Gérard en complicité avec son ami surnommé Tivisi lui aussi Imbonerakure s'est évadé du cachot mais il a été réarrêté en date du 16 février 2022.

**Une femme battue en commune Shombo, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 février 2022 indique qu'en date du 18 février 2022, vers 20 heures, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, un prénommé Apollinaire alias Buringo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 52 ans, a battu sa première femme Daphrose Nizigiyimana, âgée de 48 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, cet homme a pris une machette et l'a poursuivie pour la couper mais la femme a crié au secours avant que les voisins n'interviennent. Selon les mêmes sources,

LIGUE ITEKA

le présumé auteur l'accusait de malversation des récoltes et d'appartenir aux associations qui pratiquent la banque Lambert. En date du 19 février 2021, la femme a porté plainte auprès des autorités communales dont le conseiller social de l'administrateur qui a convoqué cet homme et l'a mis au cachot en lui infligeant une amende de 200 000 fbu avant d'être libérée.

**Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 22 février 2022, vers 21 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Ndabirinde, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 34 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari Jérôme Rurantije, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 43 ans. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Rabiro pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mutumba.

**Une fille violée en commune et province Kayanza**

En date du 20 février 2022, vers 20 heures, au quartier Mukoro, colline Musave, commune et province Kayanza, D. N., élève en 5ème à l'ECOFO Kayanza, a été violée par Nyandwi et Paul, tous résidants sur la colline Muhweza et de la composante sociale twa. Selon des sources sur place, les présumés auteurs ont rendu visite à la victime et elle les a accompagnés avant de la violer dans un buisson. Selon les mêmes sources, Paul a contraint la victime de passer la nuit avec lui là où il gardait des champs de pomme de terre. Le matin, la victime a été transportée à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

**Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 2 mars 2022, dans la nuit, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, vers 21 heures, Edouard Nkunzumukama, âgé de 62 ans, enseignant, membre du parti CNDD-FDD, a tabassé sa femme, enseignante nommée Ngeso, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 49 ans, l'accusant de prostitution. Selon des sources sur place, il a fait sortir sa femme et sa fille la nuit après être rentré ivre et il a même démoli les portes de la maison, a chambardé toutes les affaires de la maison en renversant les récoltes de maïs dans la boue. Selon les mêmes sources, la femme avait porté plainte auprès des chefs de colline et même chez l'administrateur communal qui les a réconciliés mais cette réconciliation n'a pas duré.

**Une fille violée en commune et province Rutana**

En date du 28 février 2022, au chef-lieu de la commune et province Rutana, D.I., âgée de 14 ans, travailleuse domestique chez Chantal, OPJ du commissariat communal de Rutana, a été violée par Thacien Minani, âgé de 44 ans, policier de ce même commissariat. Selon des sources sur place, la fillette amenait un bébé à sa mère, OPJ Chantal pour l'allaitement quand elle a été violée par ce policier. Celui-ci a été attrapé en flagrant délit et a été arrêté tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour y bénéficier des soins médicaux.

LIGUE ITEKA